



DELIBERATION
Commune de TESSEL
Département du Calvados

Séance du 27 mars 2023

Afférents au conseil 10	En exercice 10	Qui ont délibéré 10
----------------------------	-------------------	------------------------

Date de la Convocation 15 mars 2023
Date d’Affichage 15 mars 2023

En Exercice : 10

L’An Deux Mil Vingt trois,

Présents : 10

Les vingt-sept mars à vingt heures

Votants : 10

Présents : MM. & MMES Alain PAYSANT, Maire, Dominique DUCLOS, Jean-Denis GUELLE, Adjoints au Maire, Charlotte BARDOUX, Véronique HOUEL, Marie MAZEURE, Isabelle DESPRES, Didier PAYSANT, Daniel RIVIERE, Jean-Paul RIVIERE Conseillers.

Madame Marie MAZEURE est désignée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

N° 2023- 04 Approbation du Compte de Gestion 2022- Budget principal

Pour rappel, le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l’Ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif sans disposer de l’état de situation de l’exercice clos dressé par le trésorier Principal.

Alain PAYSANT présente le Compte de gestion 2022 qui s’établit ainsi :

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSE MENT 2022	RESULTAT EXERCICE 2022	RESULTAT CLOTURE 2022
Dépenses investissement			161 559.08 €	
Recettes investissement			98 906 32 €	
RESULTAT INVESTISSEMENT	60 921.64 €		-62 652.76 €	-1 731.12 €
Dépenses de fonctionnement			55 775.10 €	
Recettes de fonctionnement			117 529.78 €	
RESULTAT FONCTIONNEMENT	296 604.66 €	84 439.30 €	61 754 .68 €	273 920.04 €
RESULTAT TOTAL	357 526.30 €	84 439.30 €	-898.08 € €	272 188.92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1) Constaté que le Compte de Gestion 2022 du Budget Principal présenté par Monsieur le Maire est conforme au Compte Administratif du Budget Principal ;
- 2) Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 3) Approuver le Compte de Gestion 2022 dressé par le Trésorier Principal.

Vote (s) pour : 10

Vote (s) contre : 0

Abstention (s) : 0

Tessel, le 30 mars 2023

Le Maire



Alain PAYSANT



Envoyé en sous-préfecture le, 30 mars 2023